

Symposium Scientifique du Sous-Comité  
Méditerranéen du CIVVIH

## Changement et sauvegarde des villes historiques

Elvira Petroncelli

Corfou 18 avril 2008

La **Convention Européenne du Paysage** (Florence, 1972) considère comme « paysage » toutes les parties du territoire en dehors de la présence ou de la prédominance d'éléments naturels et sépare le concept de paysage de la notion de qualité.

Le **Mémoire de Vienne** (Vienne, 1987) examine les problèmes liés à l'insertion de l'architecture contemporaine dans le patrimoine mondial, mais réduit la question seulement à un problème de forme. Il n'y a rien sur les aspects fonctionnels :

- ◆ quelles activités seront effectuées dans le nouveau bâtiment?
- ◆ Quel « impact urbain » il y aura en termes de nombre d'utilisateurs attirés, temps d'utilisation, faisabilité avec les autres activités existantes?
- ◆ Quel impact sur les activités traditionnelles?

Le thème des centres historiques a connu un riche débat qui a vu le passage d'un rôle passif du « bien » à un actif, où il est devenu objet d'intérêt. Plusieurs ont été les moments de haut relief marqués par l'adoption d'une riche série de documents officiels (Chartes, Conventions, Directives) et par le mûrissement de beaucoup de questions et d'instances.

Aujourd'hui souvent il ne s'agit pas de faire face à des nouveaux problèmes, mais plutôt de se trouver à agir dans un système où presque toutes les coordonnées ont des nouvelles caractéristiques et qualités.



### Convention concernant la Protection du Patrimoine Mondial Culturel et Naturel (Paris, 1972)

«...recommandations et résolutions internationales existantes en faveur des biens culturels et naturels démontrent l'importance que présente, pour tous les peuples du monde, la sauvegarde de ces biens uniques et irremplaçables à quelque peuple qu'ils appartiennent...»

### Charte Internationale pour la Sauvegarde des Villes Historiques (Washington, 1987)

On doit entendre pour «...sauvegarde des villes historiques» les mesures nécessaires à leur protection, à leur conservation et à leur restauration ainsi qu'à leur développement cohérent et à leur adaptation harmonieuse à la vie contemporaine...»

La grande évolution enregistrée au niveau urbain et la nouvelle sensibilité acquise vers thématiques connexes à la qualité du paysage ont mis en évidence questions liées à l'exigence d'avoir à disposition instruments de planification urbaine proportionnés et plans de gestion et de contrôle pour ces zones, à fin d'empêcher la réalisation d'interventions susceptibles d'altérer les identités des lieux sous le profil matériel et immatériel.

#### 3 questions:

- a) **Changement et évolution dans les villes et les zones urbaines historiques**
- b) **Critères pour l'intervention**
- c) **Aspects méthodologiques**

### a) **Changement et évolution dans les villes et les zones urbaines historiques**

«...Considérant que les ensembles historiques ou traditionnels font partie de l'environnement quotidien des êtres humains, qu'ils leur assurent la présence vivante du passé qui les a façonnés et qu'ils garantissent au cadre de vie la diversité requise pour répondre à celle de la société et que, de ce fait, ils acquièrent une valeur et une dimension humaine supplémentaires,

Considérant que les ensembles historiques ou traditionnels constituent à travers les âges les témoignages les plus tangibles de la richesse et de la diversité des créations culturelles, religieuses et sociales de l'humanité et qu'à ce titre, leur sauvegarde et leur intégration au cadre de vie de la société contemporaine est un élément fondamental de la planification urbaine et de l'aménagement du territoire...» (Convention de Nairobi, 1976)

- ◆ Les villes et les zones urbaines historiques, comme organismes vivants, sont passible de changement. Le changement concerne tous les éléments - naturels et anthropiques, tangibles et intangibles - de la ville. Le changement ne doit pas être vu en sorte de menace, mais comme une opportunité pour élever la qualité des villes et des zones urbaines historiques.

### Changement et environnement naturel

« Des mesures préventives contre les catastrophes naturelles et contre toutes les nuisances (notamment les pollutions et les vibrations) doivent être prises en faveur des villes historiques, tout aussi bien pour assurer la sauvegarde de leur patrimoine que la sécurité et le bien être de leurs habitants » (Charte de Washington, 1987)

- ◆ Dans les villes et les zones urbaines historiques le changement devrait être fondé sur le respect d'équilibres naturels, en empêchant la destruction des ressources naturelles, la dissipation et l'arrêt des cycles naturels.
- ◆ Le changement doit être utilisé pour: améliorer le milieu des villes et des zones urbaines historiques; élever la qualité de l'air, de l'eau et du sol; favoriser la diffusion et l'accessibilité aux espaces verts; empêcher de surcharger les ressources naturelles.

### Changement et milieu bâti

« L'introduction d'éléments de caractère contemporain, sous réserve de ne pas nuire à l'harmonie de l'ensemble, peut contribuer à son enrichissement » (Charte de Washington, 1987)

- ◆ Nouvelles architectures doivent être cohérentes avec l'organisation spatiale des établissements historiques, afin d'éviter soit l'homologation des aspects et des formes, soit les effets négatives d'une architecture sans rapport au contexte existant, tel que défigurements, interruptions de continuité, fragmentations, égarements et extranéités.
- ◆ La cohérence doit tenir compte aussi bien des aspects spatiales, visuels, intangibles et fonctionnels des villes et des zones urbaines historiques.

### Changement et aspects fonctionnels

« Les fonctions nouvelles et les réseaux d'infrastructure exigés par la vie contemporaine doivent être adaptés aux spécificités des villes historiques » (Charte de Washington, 1987)

« Ces fonctions devraient convenir aux besoins sociaux, culturels et économiques des habitants sans nuire au caractère spécifique de l'ensemble concerné » (Convention de Nairobi, 1976)

- ◆ La substitution d'activités a des effets concrets et tangibles sur les centres historiques. Elle pourrait conduire à la perte des activités traditionnelles, qui contribuent à l'identité des lieux, et à la transformation des villes et des zones urbaines historiques dans des zones mono-fonctionnelles orientées pour satisfaire les besoins de loisirs et pas convenable pour la vie. Les villes et les zones urbaines historiques risquent de devenir un produit de consommation pour le tourisme de masse.
- ◆ L'introduction de nouvelles activités pourrait déterminer une charge insoutenable pour la ville et, par conséquent, des dommages tel que trafic et congestion.

### Changement et aspects sociaux

Il est nécessaire de préserver les villes et les zones urbaines historiques à partir d'une rupture du tissu social. Il est important d'atténuer les processus d'évolution de la population due à l'augmentation des foyers ou à la perte des modes de vie traditionnels et des professions, en particulier l'artisanat rural, la petite agriculture, la pêche, etc.

### Changement et aspects culturels

La préservation du patrimoine immatériel est aussi importante que la conservation et la sauvegarde de l'environnement bâti. Les éléments qui contribuent à construire l'identité des lieux et son esprit doivent être identifiés et préservés, car ils aident à déterminer un environnement, ce qui donne sens à l'aménagement du contexte existant.

### b) Critères pour l'intervention

L'objectif principal de la sauvegarde des centres historiques est leur intégration dans la vie sociale, culturelle et économique de notre temps, afin de garantir le respect des valeurs des biens tangibles et intangibles historiques, ainsi que la qualité de vie de leurs habitants et le respect de l'environnement.

Principes absolus deviennent :

- Cohérence
- Congruence
- Équilibre
- Qualité
- Valeurs
- Temps
- Méthode
- Coopération
- Multidisciplinarité



### Cohérence

" Chaque ensemble historique ou traditionnel et son environnement devraient être considérés dans leur globalité comme un tout cohérent dont l'équilibre et le caractère spécifique dépendent de la synthèse des éléments qui le composent et qui comprennent les activités humaines autant que les bâtiments, la structure spatiale et les zones d'environnement. Ainsi tous les éléments variables, y compris les activités humaines même les plus modestes, ont, par rapport à l'ensemble, une signification qu'il importe de respecter " (Convention de Nairobi, 1976)

La sauvegarde des villes et des zones urbaines historiques devrait faire partie intégrante d'une entente territoriale générale, qui ne peut être divisée de la structure urbaine. Il demande la cohérence des politiques de développement économique et social et doit être considéré dans les plans d'aménagement et d'urbanisme à tous les niveaux.

### Congruence

La sauvegarde des centres historiques implique des actions en harmonie avec la capacité de charge du système urbain en terme de nombre de personnes attirées, du trafic généré, de la congestion produite.

### Équilibre

La conservation des fondamentaux équilibres environnementales, sociaux, culturels et économiques est une condition incontournable pour garantir la sauvegarde de la ville historique.

### Qualité

Chaque intervention dans les villes et les zones urbaines historiques doit viser à améliorer la qualité de vie des riverains et la qualité de l'environnement naturel.

### Valeurs

Toute intervention dans les villes et les zones urbaines historiques doit respecter les valeurs matérielles et immatérielles du site qui devraient être clairement identifiés et analysés.

### Temps

La rapidité du changement est un paramètre à contrôler. Une excessive vitesse du changement peut nuire à l'intégrité du patrimoine culturel matériel et immatériel.

### Méthode

Conservation, sauvegarde et gestion d'une ville ou zone urbaine historique doivent être menées avec prudence, méthode et rigueur, selon les principes du développement durable. Rigidité devrait être évitée, car des cas individuels pourraient présenter des problèmes spécifiques. Un rapport direct et une connaissance approfondie des lieux est indispensable. Entretien continu est essentiel à la sauvegarde effective d'une ville ou d'une zone urbaine historique.

### Coopération

" La participation et l'implication des habitants - et de tous les groupes d'intérêt locaux (employés, techniciens, scientifiques, les autorités de la ville, des politiciens, etc.) - de toute la ville sont indispensables au succès de la sauvegarde. Elles doivent donc être recherchées en toutes circonstances et favorisées par la nécessaire prise de conscience de toutes les générations. Il ne faut jamais oublier que la sauvegarde des villes et quartiers historiques concerne en premier leurs habitants " (Charte de Washington, 1987)

Une compréhension mutuelle, fondée sur la sensibilisation du public, sur les objectifs communs entre les collectivités locales et les professionnels, est le gage de la réussite de la conservation, revitalisation ou développement des villes historiques.

### Multidisciplinarité

" La planification de la sauvegarde des villes et quartiers historiques doit être précédée d'études pluridisciplinaires " (Charte de Washington, 1987)

### c) Aspects méthodologiques

En ce qui concerne l'impact des processus de transformation, les principaux sujets qui devraient être tout d'abord pris en considération pour les interventions dans les villes historiques sont liés à :

- l'introduction de nouvelles activités ou la substitution de certains existants;
- le trafic;
- la sécurité dans les zones urbaines;
- les changements dans la composition sociale des résidents.

### Nouvelles fonctions

" Les fonctions nouvelles et les réseaux d'infrastructure exigés par la vie contemporaine doivent être adaptés aux spécificités des villes historiques

(Charte de Washington, 1987)

L'introduction de nouvelles fonctions ne devraient pas compromettre la survie des activités traditionnelles et des activités utiles pour la vie quotidienne des habitants. Cela permettrait d'éviter les déplacements des habitants et de préserver la diversité et la pluralité de la population. La culture est souvent une des plus importants richesses des villes historiques.

### Architectures nouvelles

*Quand il est nécessaire de construire des nouveaux bâtiments ou d'adapter ceux qui existent déjà, la nouvelle architecture doit être cohérent avec la configuration spatiale existante de la ville et de la zone urbaine historique.*

" A cette fin, une analyse du contexte urbain devrait précéder toute construction nouvelle non seulement pour définir le caractère général de l'ensemble, mais aussi pour en analyser les dominantes: harmonie des hauteurs, couleurs, matériaux et formes, constantes dans l'agencement des façades et des toitures, rapports des volumes bâtis et des espaces ainsi que leurs proportions moyennes et l'implantation des édifices. Une attention particulière devrait être accordée à la dimension des parcelles, tout remaniement risquant d'avoir un effet de masse nuisible à l'ordonnance de l'ensemble " (Convention de Nairobi, 1976)

*L'introduction d'un nouveau bâtiment dans un contexte historique doit être évaluée à partir du point de vue fonctionnel, surtout quand il est affecté à des nouvelles activités. Il faut considérer le nombre d'utilisateurs attirés, le temps d'utilisation, la faisabilité avec les autres activités existantes, l'impact sur les utilisations traditionnelles.*

### Trafic

" La circulation des véhicules doit être strictement réglementée à l'intérieur des villes ou des quartiers historiques " (Charte de Washington, 1987)

*Les infrastructures pour la mobilité (parking, stations de métro) doivent être planifiées de manière à ne pas endommager le tissu historique et de son environnement. Dans la ville historique devrait être favorisée la création de zones piétonnes et de pistes cyclables.*

" Les grands réseaux routiers, prévus dans le cadre de l'aménagement du territoire, ne doivent pas pénétrer dans les villes historiques mais seulement faciliter le trafic à l'approche de ces villes et en permettre un accès facile " (Charte de Washington, 1987)

### Tourisme

*Le tourisme devrait jouer un rôle positif dans le développement et la re-vitalisation des villes et des zones urbaines historiques. Le développement du tourisme dans les villes historiques devrait être fondé sur l'exploitation des monuments et des espaces, sur l'identification de la communauté locale et les activités traditionnelles, le respect et le soutien de leur identité, de culture et d'activités.*

### Risques

"Les moyens mis en oeuvre pour prévenir ou réparer les effets de toutes calamités doivent être adaptés au caractère spécifique des biens à sauvegarder " (Charte de Washington, 1987)

*Les plans de sauvegarde pourrait être l'occasion pour renforcer la résilience aux catastrophes et promouvoir la gestion de l'environnement et l'application des principes de durabilité.*

### Participation et connaissance

" En vue d'assurer la participation et l'implication des habitants, une information générale commençant dès l'âge scolaire doit être mise en oeuvre. L'action des associations de sauvegarde doit être favorisée et des mesures financières de nature à faciliter la conservation et la restauration du bâti doivent être prises " (Charte de Washington, 1987)

" La sauvegarde exige que soit organisée une formation spécialisée à l'intention de toutes les professions concernées " (Charte de Washington, 1987)

" Il importe de concourir à une meilleure connaissance du passé des villes historiques en favorisant les recherches de l'archéologie urbaine et la présentation appropriée de ses découvertes sans nuire à l'organisation générale du tissu urbain " (Charte de Washington, 1987)

### Plan de sauvegarde

" Le plan de sauvegarde devra s'attacher à définir une articulation harmonieuse des quartiers historiques " (Charte de Washington, 1987)

*Le plan de sauvegarde " doit définir les principales orientations et les modalités des actions à entreprendre au plan juridique, administratif et financier " (Charte de Washington, 1987)*

*Le plan de sauvegarde doit être fondée sur l'aménagement de l'ensemble de la ville, comprendre une analyse des données - notamment archéologiques, historiques, architecturales, techniques, sociologiques et économiques- et également être combiné avec un plan de gestion et un suivi permanent.*

" Le plan de sauvegarde doit déterminer les bâtiments -ou groupes de bâtiments et les espaces- à protéger particulièrement, à conserver dans certaines conditions et, dans des circonstances exceptionnelles, à détruire. L'état des lieux avant toute intervention sera rigoureusement documenté. Le plan devrait bénéficier de l'adhésion des habitants " (Charte de Washington, 1987)

### Plan de gestion

*Un système de gestion efficace doit être conçu selon le type et les caractéristiques des villes et des zones urbaines historiques et leur contexte culturel et naturel. Les systèmes de gestion peuvent varier selon différentes perspectives culturelles, les ressources disponibles et d'autres facteurs. Ils peuvent intégrer des pratiques traditionnelles, des instruments de planification urbaine ou régionale en vigueur et d'autres mécanisme de contrôle de planification, formel et informel.*

*Le plan de gestion demande la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur des ressources (culturelles, économiques, sociaux, etc.) tangibles et intangibles ; cet à dire, du point de vue méthodologique :*

- l'individuation des valeurs culturelles,
- la définition de l'objectif de la sauvegarde,
- la définition de méthodes et instruments de type légal, financier et technique,
- la définition de stratégies proportionnées et d'actions spécifiques.